



PROGRAMME DE LÉGISLATURE BILAN

2016 2021



Sept objectifs généraux

- 1 Orienter et accompagner la croissance démographique en favorisant le lien social
- 2 Placer l'humain et le développement durable au cœur des actions
- 3 Réaliser et aménager les infrastructures nécessaires tout en maîtrisant les finances publiques
- 4 Soutenir et encourager la vitalité économique
- 5 Améliorer l'espace public et garantir la sécurité urbaine
- 6 Renforcer l'image de la ville et son rôle dans la région et dans le canton
- 7 Encourager l'efficacité de l'administration



Nyon s'est engagée pour et avec la population

Le Collège municipal, renouvelé en 2016 avec trois nouveaux membres, avait été particulièrement ambitieux au moment de l'élaboration de sa feuille de route pour les cinq années alors à venir.

A l'heure du bilan d'une législature marquée par différentes crises sans précédent, la Municipalité se réjouit d'avoir pu mettre à disposition des Nyonnaises et des Nyonnais des infrastructures conséquentes et de long terme (parc, complexe scolaire et sportif du Cossy, complexe scolaire du Couchant, Maison du Buis et son parc, Nyon Hostel, etc.).

Elle se félicite aussi de la réalisation d'espaces « intermédiaires » à Perdtemps, à la Grande Jetée et à la gare : ceux-ci ont permis de vitaliser rapidement des lieux jusqu'alors sous-exploités, tout en se projetant dans leur évolution à long terme.

Sans exception, qu'elles soient pérennes ou pour un temps, toutes ces réalisations ont été de réels succès, qui représentent des gains notables pour la qualité de vie à Nyon.

La Municipalité peut aussi se féliciter – en y associant le Conseil communal bien sûr – d'avoir pu engager la phase concrète de plusieurs grands projets, tels que le complexe sportif de Colovray, les rénovations de l'Ecole du centre-ville et du centre sportif du Rocher, le projet de parc et parking souterrain à Perdtemps, la réalisation du nouvel Hôtel de police, ou encore la construction de la nouvelle salle de l'Usine à Gaz.

Au-delà des projets et réalisations d'infrastructures, la Municipalité a amorcé un virage dans sa relation

avec la population, pour envisager avec elle le développement de la ville. Le 1^{er} Forum des seniors, une première dans le canton avec le vote consultatif des jeunes de 16 à 18 ans, les premières Assises financières, des laboratoires d'usages, des marches exploratoires : autant de démarches concrètes qui ont permis à la population d'exprimer ses besoins et envies pour le futur de Nyon.

Ce virage a encore été renforcé par une pression financière accrue, par l'urgence climatique et surtout par la crise sanitaire apparue dès le début 2020. Ces situations exceptionnelles ont mis en lumière, si besoin était, l'importance cruciale de l'échelon communal dans la vie des habitantes et des habitants.

Par une approche volontariste, pragmatique et ciblée, la Municipalité et son administration ont non seulement pu sécuriser dans un temps record les prestations indispensables (eau, électricité, déchets, etc.) mais aussi mettre sur pied différentes mesures de soutien pour les personnes les plus touchées par la crise : les seniors bien sûr, mais aussi les familles, les commerçants, le monde associatif et artistique.


C'est donc satisfaite de son action et reconnaissante envers l'administration, le Conseil communal et la population en général, que la Municipalité ferme la page de cette législature si particulière, en se réjouissant de celle à venir, qui ne manquera certainement pas de nouveaux défis.


 Stéphanie Schmutz


 Daniel Rossellat
 Syndic


 Claude Uldry


 Vincent Hacker


 Fabienne Freymond Cantone


 Roxane Faraut Linares


 Maurice Gay



I. Développer le Cœur de ville

Projet emblématique: construction d'un parc public à Perdtemps et mise en souterrain du parking

Dès son entrée en fonction, la Municipalité a annoncé clairement son ambition: métamorphoser le centre-ville de Nyon. Comment? En rendant le parc Perdtemps à la population et en créant une *boucle des adresses*: un parcours de terrasses, de places publiques et de commerces, allant de la gare à la place du Château, via l'avenue Viollier.

Afin d'associer les Nyonnaises et Nyonnais dès le début de cette évolution, la Municipalité a créé plusieurs aménagements temporaires: le square Perdtemps en 2017, la Voie 4 au sud de la gare en 2019, et prochainement la place du Château. Ces nouveaux lieux de vie sont des maquettes grandeur nature permettant à la population de se projeter dans les projets définitifs, d'envergure plus importante, et de participer à leur évolution en exprimant son avis et ses besoins.

Premier des projets emblématiques de la législature, la réalisation du parc Perdtemps est en bonne voie.

En septembre 2019, c'est le projet zuricho-lausannois *Pleine terre* qui a été désigné lauréat à la suite d'un concours d'urbanisme.

Dans les mois à venir, les études détaillées et les procédures de légalisation seront réalisées. Afin de garantir, sur le long terme, une gestion cohérente du projet et des finances communales, une réalisation par étapes sera privilégiée:

- 2022-2023: réalisation du parking souterrain et lancement des travaux sur le parc
- 2024-2026: activation et construction des espaces commerciaux, finition du parc, lancement des équipements à usage culturel et de loisirs
- 2027-2028: le parc et ses différents aménagements sont terminés

Arrivée au terme de cette législature, la Municipalité est satisfaite d'avoir pu semer les premières graines qui permettront à Perdtemps – et au centre-ville – de se parer de vert dans les années à venir.



Projet

Etat d'avancement

Création du square Perdtemps

Inauguré en 2017, le square est le premier des aménagements intermédiaires à avoir été réalisé, étant devenu depuis un lieu de vie incontournable des Nyonnaises et Nyonnais. Au fil des ans, de nombreuses démarches participatives y ont été menées : chantiers et jardins participatifs, ateliers, observations, etc.

Les utilisateurs ont ainsi pu contribuer, par leurs usages et souvent sans le savoir, à l'amélioration du lieu. Ainsi, il est prévu de pérenniser l'extension saisonnière du square, très appréciée, jusqu'aux travaux du parc définitif.

Implantation d'équipements dans le parc Perdtemps

Si l'idée d'implanter de nouveaux logements à l'ouest du futur parc a été abandonnée, le projet lauréat *Pleine terre* prévoit l'installation d'ateliers et de petits commerces le long de l'avenue Viollier – en cohérence avec la *boucle des adresses*. Flexibles, ces ateliers-galeries pourront être connectés entre eux, ce qui leur donnera un atout supplémentaire.

L'Office du tourisme pourra aussi y prendre ses quartiers. La future bibliothèque-médiathèque viendra compléter le programme à l'est du parc et, enfin, des logements pourront être intégrés aux futures réflexions sur le quartier Usteri.

Aménagement du sud de la gare

Inaugurée en 2019, la Voie 4 a donné un peu de chaleur et de couleurs à la porte d'entrée de la ville qu'est la place de la Gare. Terrasses commerçantes, assises et tables publiques, supports vélos, panneaux signalétiques et oeuvre d'art sont venus renforcer le confort de ce lieu de passage et d'attente très fréquenté. Cet aménagement et le dialogue qu'il amorce avec la population permettront d'alimenter les réflexions à venir sur l'entier du périmètre de la gare.

Réalisation d'une nouvelle place au nord de la gare

L'étude préliminaire en cours permettra de définir les grands principes d'aménagement à la mi-2021. La mise en concurrence des projets est prévue en 2022. Ceux-ci incluront bien évidemment la réalisation d'une nouvelle place au nord.

Des démarches participatives continueront d'être menées afin de récolter et d'assurer la prise en compte des recommandations et des besoins de la population.

Nouvel aménagement de la place du Château

Le projet a été accepté par le Conseil communal au printemps 2018. Il est bloqué depuis par des oppositions. Un dénouement positif est espéré rapidement. Dans l'intervalle, l'extension des terrasses pendant l'été 2020, liée à la crise sanitaire, a permis de démontrer pleinement l'attrait d'un renforcement de ce lieu de rencontres emblématique.

Construction de logements dans le secteur Martinet

Suite à l'échec de la mise à l'enquête publique en 2018, la Ville a souhaité repenser entièrement le développement de ce secteur. Un atelier créatif sera organisé mi-2021 pour définir de nouveaux principes d'aménagement.

Réalisation de zones pié- tonnes au centre-ville

Une première partie du centre-ville a été piétonnisée depuis l'automne 2020. Il s'agit d'une première phase de tests. Selon les résultats, dans un second temps, une piétonnisation plus large pourrait être imaginée.

Des aménagements publics conviviaux viendront en complément dès le printemps 2021.



II. Favoriser la diversité sociale et économique

Projet	Etat d'avancement
Deuxième étape de la politique « Objectif logement »	Fin 2019, le Conseil communal a accepté le 2 ^e volet de cette politique, validant un nouveau paquet de mesures et l'engagement d'un Délégué au logement. Plusieurs actions ont été menées depuis, dont: le renforcement des liens avec la Division logement du Canton dans la mise en œuvre de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif, ainsi qu'avec les différents partenaires par le déploiement de logements d'utilité publique, l'élaboration d'une stratégie de rénovation des bâtiments, le renforcement de la collaboration à l'interne de la Ville avec mise en place de feuilles de route, etc.
Encouragement du commerce local	Engagement en 2018 d'un Délégué à l'économie pour: soutenir et développer un nouveau modèle d'association de commerçants, renforcer les liens avec les milieux économique et touristique. Puis, avec la crise sanitaire, mettre en place de nombreuses mesures de soutien: autorisation d'extension des terrasses, actions promotionnelles, animations pendant le marché et réflexions sur son évolution, conseils divers, etc.
Soutien aux milieux associatifs	Mise à disposition de nouvelles infrastructures, dont entres autres: les écoles du Couchant et du Cossy, (prochainement) l'extension de l'Usine à Gaz, la piscine et le centre sportif du Cossy. Développement des maisons de quartier avec l'ouverture de La Vie-là et la Redoute.
"Vivre ensemble": renforcement de la cohésion sociale	Co-construction de la politique communale en faveur des seniors et organisation d'un 1er Forum où les plus de 64 ans ont pu exprimer leurs besoins et envies. Et création du Conseil des jeunes en 2017 avec le lancement du vote consultatif en 2020 pour les jeunes (16-18 ans), une première cantonale. Il y a aussi le déploiement de locaux de quartier permettant aux habitant-e-s de tisser des liens intergénérationnels.
Remaniement des zones industrielles	Un nouveau plan d'affectation (PA) pour le secteur Champ-Colin a été accepté par les Autorités. Les critères d'utilisation de la zone ont été remaniés pour y favoriser les activités artisanales. Suite à un amendement par le Conseil communal, le PA va être resoumis à enquête publique, entraînant un bouleversement du calendrier d'environ 2 ans.
Rénovation de l'école du centre-ville	Fin 2020, le Conseil communal a validé l'octroi à la Municipalité des crédits nécessaires pour financer les études de la rénovation de l'école, de la salle de gymnastique et abords immédiats, et de mise en valeur des aménagements extérieurs et végétaux. Le début des travaux est prévu entre fin-2022 / début 2023.
Réponses au manque de places d'accueil de l'enfance	Augmentation générale du nombre de places: + 78 places en préscolaire et + 409 places en parascolaire, pour un total de: 387 en préscolaire et 757 en parascolaire, et 65 accueillantes en milieu familial. Ouverture de nouvelles structures: Justakôté, la Cossynelle, la Maison Gubler, entièrement rénovée, et son UAPE La Maison et, dès 2021, la crèche Brin de Vie gérée par la Fondation Crèche des Fontaines.



Projet emblématique : complexe et parc multisports de Colovray

A l'heure où la pratique d'activités sportives et de loisirs s'intensifie, la Municipalité a souhaité répondre à l'évolution de la société en construisant des équipements attendus depuis plus de 15 ans par les sportives et sportifs de Nyon.

La réalisation des futurs complexe et parc multisports de Colovray – imaginés aussi bien pour accueillir des activités quotidiennes que des manifestations ponctuelles – s'inscrit dans une vision municipale plus globale de rénovation des infrastructures. Au même titre que la piscine du Cossy, inaugurée en mars 2018, et les futurs réaménagements de l'école du centre-ville et du complexe scolaire du Rocher.

Dans le cadre de la sélection du projet pour le site de Colovray, la Municipalité a opté pour une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) afin de privilégier une approche créative, basée sur le dialogue et l'échange.

Début 2020, elle a sélectionné le groupement suivant: Localarchitecture Sàrl, Pascal Heyraud, Ing-phi SA, Energa Sàrl, Citec Ingénieurs Conseils.

En décembre de la même année, le Conseil communal a accepté à une large majorité le crédit pour le lancement des études pour la réalisation du futur complexe et de son parvis d'entrée.

En cette période singulière, il était primordial pour la Municipalité et le Conseil communal de s'accorder et d'envoyer un signal fort de confiance en l'avenir aux Nyonnaises et Nyonnais, aux associations, ainsi qu'à l'économie locale.

Désormais, les études de la 1^{ère} étape comprenant la Maison des sports et ses abords immédiats vont rapidement pouvoir être lancées et devraient être terminées mi-2022.

Un nouveau préavis sera ensuite soumis au Conseil communal pour les crédits de réalisation. La mise en service de l'ensemble du site est prévue pour 2030.



III. Encourager la complémentarité des modes de déplacement

Projet	Etat d'avancement
Passerelle Nyon-Prangins et sentier Bois-Bougy	Une solution ayant été trouvée avec la Commune voisine de Prangins concernant la clé de répartition et les modalités de financement, les études détaillées pour la suite du projet vont pouvoir rapidement démarrer.
Elargissement du tunnel de l'Etraz	Différents scénarios pour la réalisation du projet sont actuellement à l'étude par l'administration communale afin d'identifier l'option qui permettra la meilleure optimisation des coûts de cet objet, étroitement lié au concept <i>Coeur de ville</i> , et à la réalisation du parc et parking souterrain de Perdtemps.
Elargissement du sentier du Cossy	Les travaux d'élargissement et de réaménagement de cet important axe de mobilité douce ont démarré à l'automne 2020. Ils sont en cours et se termineront au printemps 2021.
Plateforme gare - Passage inférieur Viollier	La réalisation du passage inférieur Viollier est conditionnée par l'avancement du projet de refonte globale de la plateforme Gare et du calendrier des CFF. Après un premier projet refusé par l'Office fédéral des transports, sa réalisation est désormais planifiée pour 2026.
Amélioration du réseau cyclable et mobilités actives	Un travail important a été mené afin d'offrir aux usagères et usagers un réseau cyclable sécurisé et de qualité. 6.9 km ont été aménagés en plus pour atteindre un total de 26 km d'aménagements. De nombreuses mesures ont aussi été mises en place pour renforcer l'utilisation du vélo: développement de l'offre de vélos en libre-service avec création de quatre nouvelles stations, mise à disposition de vélos-cargos en libre-service, etc. En parallèle, de nombreuses actions de sensibilisation et de promotion ont continué d'être menées (Semaine de la mobilité, Journée du vélo, etc.). De plus, la politique communale de subventions en faveur de la mobilité durable a été révisée et optimisée.
Gestion des déplacements pendulaires	<p>Le réseau de transports publics au ¼ d'heure permet aux pendulaires de découvrir une alternative efficace à l'utilisation de la voiture. De 2014 à 2019, la fréquentation des transports publics a augmenté de plus de 100% traduisant l'attrait pour ce mode de déplacement efficace et performant.</p> <p>En parallèle, les deux P+R ont vu leur fréquentation augmenter et permettent de rabattre les automobilistes en entrée de ville vers le réseau de transports publics. La poursuite de la mise en œuvre de la politique de stationnement a également permis de favoriser le stationnement au centre-ville plutôt que celui de plus longue durée, orienté en périphérie. Diverses mesures ont été mises en place: renforcement du contrôle d'accès au parking de Perdtemps, homogénéisation des zones de stationnement au centre-ville ou encore lancement de l'application Pay By Phone</p>



Projet emblématique : réalisation du premier tronçon de la route de distribution urbaine

Afin d'accompagner au mieux l'évolution des habitudes et des comportements, la Municipalité a tout mis en oeuvre durant ces cinq dernières années pour offrir à ses habitantes et habitants une multiplicité des modes de déplacement. Tout en s'assurant du maintien de la qualité des prestations qu'elle délivre et de la sécurité de l'ensemble des usagères et usagers.

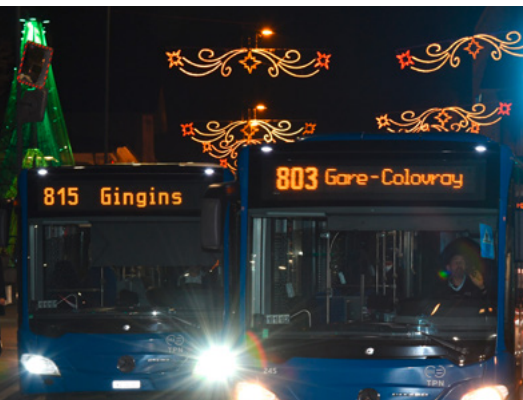
C'est pourquoi, elle a souhaité poursuivre un projet annoncé depuis plusieurs années déjà : la réalisation du premier tronçon de la route de distribution urbaine (RDU) – pensée pour améliorer le trafic de transit tout en soulageant le réseau urbain nyonnais.

Cependant, à la suite de l'abandon d'une commune voisine partenaire, le projet a dû être entièrement repensé par la Municipalité. Une réalisation rapide du tronçon nyonnais – renommé route du Châtelard – reliant le rond-point Gravette à la route de St-Cergue a ainsi été privilégiée à la place du projet initial.

Des discussions ont été lancées avec le Canton afin de trouver une issue favorable et pour évaluer les différentes possibilités pour la suite. Une étude est par ailleurs en cours pour analyser la mise en souterrain de ce tronçon.

Le retard pris sur ce projet emblématique a permis à la Municipalité de rediriger son travail :

- l'élargissement du passage inférieur à la route de l'Etraz
- la pose de revêtement phono-absorbant sur plusieurs axes routiers
- divers travaux de mobilité douce pour piétons et vélos (par exemple les travaux à la route de Signy, chemin de Précossy, route de Clémenty, etc.)
- et finalement des réaménagements routiers et réfections (chemin des Saules/Couchant, chemin de la Redoute, élargissement du sentier du Cossy, etc.).



IV. Améliorer l'espace public et les équipements

Projet emblématique : l'aménagement des rives et du port

Sans conteste, Nyon bénéficie d'une position privilégiée, les pieds dans l'eau et la tête dans les montagnes. Une position que la Municipalité a à cœur de valoriser, et ce notamment en redessinant ses rives le long du Léman ainsi que son port de plaisance.

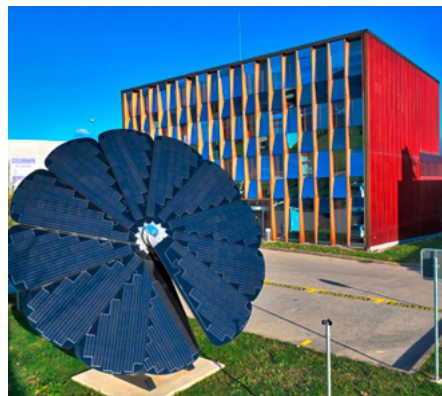
En 2018 déjà, soucieuse d'offrir rapidement un espace public dynamique et accueillant sur les rives, la Municipalité a décidé de réitérer l'expérience réussie du square Perdtemps en réalisant l'aménagement intermédiaire de la Grande Jetée. Cet « espace de vie » revitalisé fait la part belle aux activités de rencontre et de loisirs : espaces verts, solariums, jeux pour enfants, buvette et fitness en plein air ne sont que quelques exemples des nouvelles installations.

En s'appuyant sur ce nouvel espace, la Municipalité a démarré la mise en œuvre du concept global d'évolution de l'ensemble des rives. Un réaménagement prévu quant à lui sur une dizaine d'années.

La population a été invitée à s'exprimer et à s'impliquer à de nombreuses reprises – et continuera d'être sollicitée à l'avenir – afin de construire ensemble des espaces de vie adaptés à ses envies et besoins.

Néanmoins, étant intimement liée au projet de la nouvelle extension du Musée du Léman – actuellement bloquée par un recours – l'évolution des rives se retrouve elle aussi dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral.

A court terme, il est toutefois prévu un assainissement du plan d'eau du port afin d'optimiser son fonctionnement. Les objectifs sont notamment d'augmenter le nombre de places et de draguer le fond du port, permettant l'accès à un plus grand nombre de bateaux. Ces travaux permettront de répondre rapidement aux attentes des plaisanciers et de diminuer le délai d'obtention d'une place.



Projet	Etat d'avancement
Remplacement et nouveau concept des places de jeux	Pour assurer la joie des petits et des grands, ainsi que leur sécurité, plusieurs emplacements de jeux ont été rénovés ces dernières années : Gai Logis, le square Perdtemps, la Grande Jetée, etc. Et d'autres places de jeux feront encore peau neuve ces prochains mois.
Construction d'un Hôtel de police à Champ Colin	Début 2021, le Conseil communal a validé les crédits pour la réalisation de l'Hôtel de police. Les travaux pourront désormais commencer rapidement. Le début de l'exploitation est prévu pour mars 2023.
Renforcement de l'entretien du patrimoine communal	Octroi d'un crédit cadre de CHF 4 millions pour la mise en place d'une nouvelle stratégie pour l'entretien des bâtiments communaux et la mise en place de mesures concrètes pour l'amélioration de leurs performances énergétiques.
Lieux de vie	<p>Au vu du succès rencontré par le square Perdtemps et la Grande Jetée, la Municipalité a choisi de réaménager des lieux sous-utilisés par la population afin qu'elle se réapproprie ces espaces et partage ensuite ses envies avant les travaux d'aménagement définitif. Des marches exploratoires, par exemple <i>Les Nyones</i>, ont aussi été organisées pour alimenter les futurs projets urbanistiques.</p> <p>Les deux nouveaux parcs du Cossy et du Buis ont aussi vu le jour. Si le premier est un espace de sports et de rencontre, pour un quartier en plein développement, le second, avec son ambiance sylvestre, permet l'évasion et l'aventure en plein centre-ville</p>
Plan lumière	En adoptant un Plan lumière, la Ville souhaite offrir à la population une ambiance nocturne chaleureuse tout en répondant aux défis environnementaux auxquels elle doit faire face. Préservation de l'environnement nocturne et valorisation des modes doux sont les deux axes privilégiés. Dans l'immédiat, plusieurs actions ont déjà été réalisées : marche nocturne, la <i>Nuit est belle</i> pour sensibiliser à la pollution lumineuse, etc.
Plan solaire	<p>Le Plan solaire 2020-2030 a été révisé en 2020 pour y renforcer ses objectifs et proposer un échelonnement de plusieurs mesures échelonnées dans le temps : équipement progressif en photovoltaïque des toitures communales restantes, ouverture de la 1^{ère} centrale solaire citoyenne, encouragements spécifiques pour les propriétaires privés, etc.</p> <p>En parallèle, développement d'un ambitieux programme de déploiement d'installations photovoltaïques sur les grandes toitures en vue d'augmenter la production d'électricité renouvelable locale : le toit de la SAPAN en est un exemple concret, ainsi que l'installation d'une Smart Flower à Champ-Colin.</p>
Plan signalétique	Un premier état des lieux de la situation a été réalisé en 2017. Depuis, la question de la signalétique au centre-ville a été intégrée dans le Guide des espaces publics. En parallèle, des améliorations ponctuelles ont déjà été mises en place, notamment sur la signalétique de l'aménagement intermédiaire de la place au sud de la gare, Voie 4.
En Gravette	Lancement à l'automne 2020 du projet <i>Bauzeit</i> , lauréat du concours d'urbanisme, pour la création de nouveaux logements – 1 ^{ère} étape – et d'un parc urbain, ainsi que l'agrandissement du centre commercial Porte de Nyon à terme.



V. Renforcer le rayonnement et maintenir l'attractivité de la ville

Projet	Etat d'avancement
Renforcement du tourisme	<p>La collaboration entre la Ville et Nyon Région Tourisme renforcée par de nombreux partenariats et la mise en place de soutiens pour les acteurs du tourisme, par exemple des actions promotionnelles (vente de merchandising, etc.).</p> <p>A noter la création, en collaboration avec la Société industrielle et commerciale, d'un marché de Noël.</p>
Promotion de la formation, notamment artistique et sportive	<p>En cette période de crise sans précédent, la Ville a débloqué un crédit exceptionnel de CHF 300'000.- pour venir en soutien aux acteurs nyonnais dans les domaines du sport, de la culture ou de l'action sociale pour maintenir et relancer l'offre issue du tissu associatif nyonnais.</p>
Valorisation de la ville romaine et de l'amphithéâtre	<p>La Ville a à cœur de valoriser continuellement son patrimoine : célébration des 40 ans du Musée romain, réfection de la nouvelle statue de Jules César, mise en place de dispositifs numériques pour des visites immersives, ouverture au public de l'amphithéâtre pour une journée d'animations, organisation des Vacances à la romaine pour le jeune public, etc.</p>
Mise en vigueur du plan de quartier « Amphithéâtre »	<p>En 2018, suite à un accord entre les parties, le projet a été relancé. Plusieurs étapes doivent encore être franchies. La Ville va lancer des démarches et ateliers afin que la population s'approprie et participe au développement d'un patrimoine historique unique.</p>
Implantation d'une Maison du district au Martinet	<p>Suite à l'échec de la mise à l'enquête publique en 2018, la Ville a souhaité repenser entièrement le développement de ce secteur.</p> <p>Un atelier créatif sera organisé mi-2021 pour définir des nouveaux principes d'aménagement.</p>
Poursuite de la modernisation de l'administration	<p>A l'interne, renforcement de la sécurisation et des outils informatiques permettant le travail à distance ; amélioration et flexibilisation de la gestion du temps de travail du personnel communal avec l'implémentation d'un nouveau système de gestion des temps ; dématérialisation des fiches de salaire désormais accessibles en ligne et mise en consultation auprès du personnel du projet de nouveau règlement du personnel communal.</p> <p>Sur le plan des relations extérieures, à noter l'extension à l'entier du district du géoportail qui devient Cartolacôte, regroupant 14 entités. Et la mise en ligne du nouveau site Internet officiel nyon.ch prévue pour mars 2021.</p>



Projet emblématique : une nouvelle extension pour le Musée du Léman

Grâce à sa riche histoire, sa vie locale, ses associations, ses musées, ses festivals et son patrimoine culturel, Nyon a su préserver sa force et son dynamisme – la faisant connaître bien au-delà des frontières communales et régionales.

Tout au long de ces cinq dernières années, au travers de ses actions quotidiennes, mais aussi par le lancement de projets d'importance, la Municipalité a su renforcer et mettre en avant les atouts de la ville.

Sa volonté de contribuer au développement du Musée du Léman, et de réaliser son extension en témoigne.

Avec cet agrandissement, la Municipalité espère donner au musée l'importance qu'il mérite en renforçant sa position de référence scientifique et muséographique du lac Léman, aussi bien sur la scène nationale qu'internationale.

Néanmoins, suite à un recours déposé auprès du Tribunal fédéral, le projet est malheureusement retardé.

La Municipalité a confiance en l'avenir et en les autorités compétentes, et espère une prise de décision rapide afin de pouvoir concrétiser ce projet attendu de tout l'Arc lémanique.

Dans l'attente de ce dénouement, et soucieuse d'offrir des installations et prestations de qualité, la Municipalité est fière de plusieurs temps forts de ces dernières années, dont notamment :

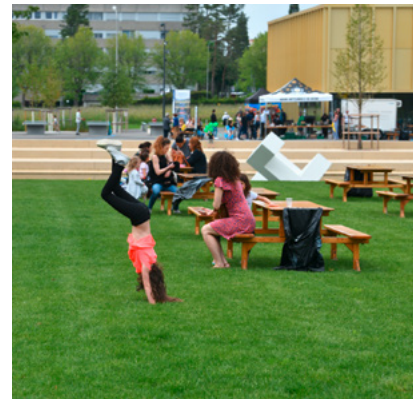
- la réouverture du Temple
- la célébration des 40 ans du Musée romain
- l'anniversaire des 10 ans du District de Nyon
- la réception en l'honneur de l'athlète pranginoise Lea Sprunger
- ou encore des expositions devenues cultes, telles que *Plouf! Une histoire de la baignade dans le Léman* au Musée du Léman et *Un rêve d'architecte, la brique de verre Falconnier* au Château.



Opportunités et temps forts

- *Festivités et réouverture du Temple, 2016*
- *Création du Festival des sports, 2016*
- *Inauguration du complexe scolaire de Nyon Marens, 2017, et célébration des 50 ans, 2019*
- *Ouverture de Nyon Hostel, 2017*
- *Fête de la vigne et dix ans du District, 2018*
- *Création de la Vie-là, 2018*
- *Première rentrée au complexe scolaire du Couchant et inauguration, 2018*
- *Inaugurations des parcs de la Morâche, du Cossy et du Buis*
- *Des expositions emblématiques : "Plouf! Une histoire de la baignade dans le Léman" au Musée du Léman et "Un rêve d'architecte, la brique de verre Falconnier" au Château, 2018*
- *Cérémonie en l'honneur de Lea Sprunger, 2018*
- *Inauguration du Chalet des Fruitières, 2019*
- *Renaturations du Cossy, du Corjon et du Calève*
- *Inauguration du complexe scolaire et sportif du Cossy, 2019, et mise en service de la piscine et de la salle de gymnastique*
- *Nyon passe le cap des 22'000 habitants, 2020*





ÉTAT DES PLANIFICATIONS

Penser aujourd'hui l'évolution urbaine de demain – en s'appuyant sur des estimations chiffrées en termes de potentiel d'habitants et d'emplois – est un exercice indispensable pour les Autorités.

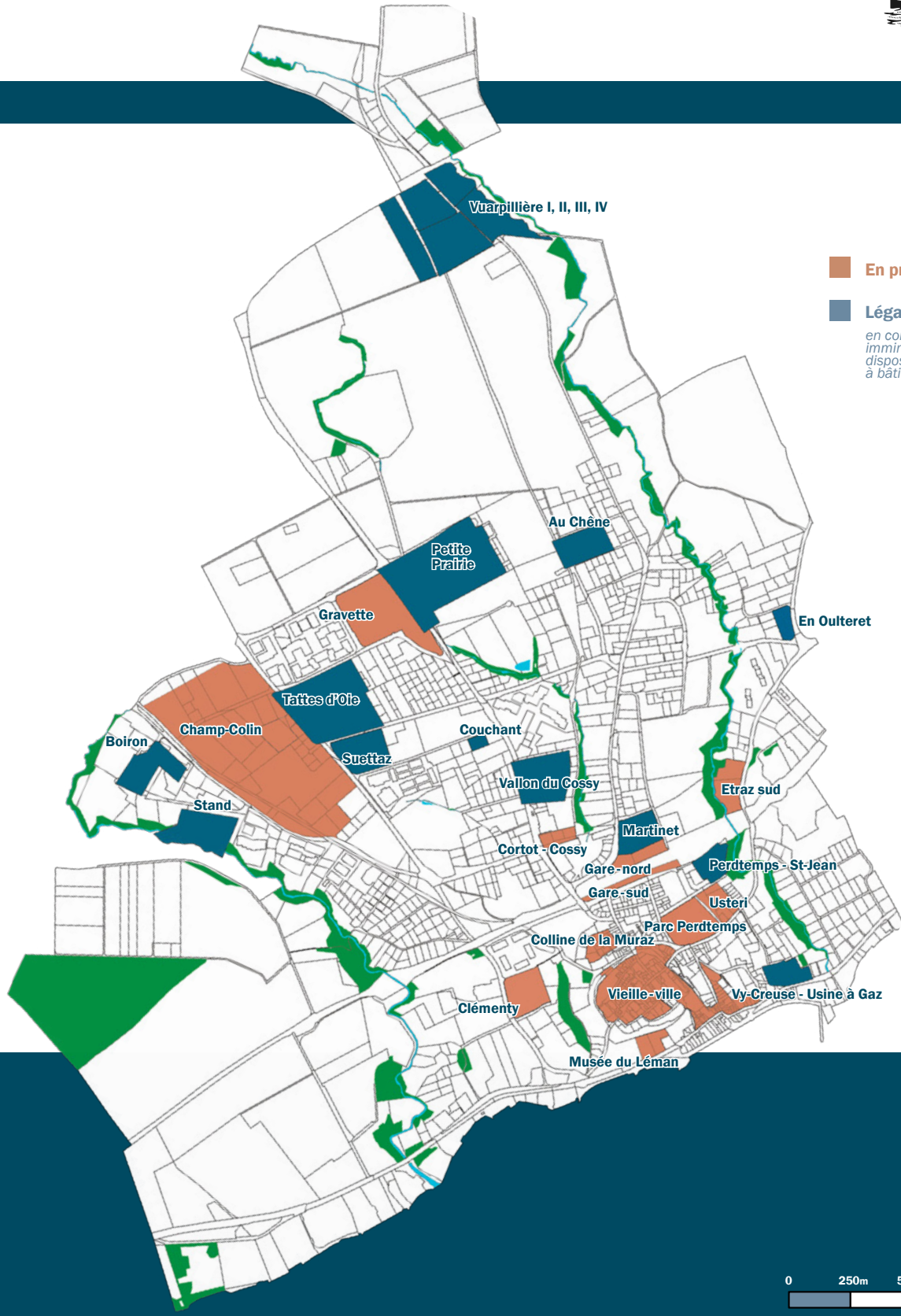
L'objectif étant d'élaborer une planification s'inscrivant en toute cohérence avec le développement souhaité pour Nyon – sur le moyen et le long terme.

	Projet	Habitants	Emplois
Horizon 2021	Stand	328	4
	Petite Prairie étape II	450	150
	Musée du Léman	0	12
	Clémenty	315	58
	Vuarpillière IV	0	410
	Perdtemps - St-Jean	0	115
	Tattes d'Oie	0	35
	Couchant	41	0
	Au Chêne	150	0
	En Oulteret	30	200
	Champ-Colin	0	500
	Cortot - Cossy	121	110
	Etraz sud	80	145
	Vieille-ville	0	100
	Boiron	98	0
	EVAM	180	0
	Gare-sud	0	680
	Gare-nord	0	410
	Martinet	160	ND**
Horizon 2030	Usteri	140	50
	Suettaz	364*	25
	Vuarpillière I, II, III	0	250
	Gravette	900	360
	Colline de la Muraz	20	0
	Perdtemps - parc	0	20
	Petite Prairie étape III	450	150
	Vallon du Cossy	226	30
	Total	4'053	3'814

■ En projet

■ Légalisé
en construction imminente ou disposant de droits à bâtir résiduels

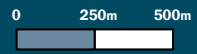
*supplémentaires
** ND: non-défini



■ **En projet**

■ **Légalisé**

*en construction
imminente ou
disposant de droits
à bâtir résiduels*



CHIFFRES - CLÉS ACTUELS

Population

- Population suisse: 12'938
- Population étrangère: 8'623
- Population établie (résidence principale): 21'561
- Population résidante: 22'039

Travail

- Population active*: 11'099
- Nombre d'emplois: 16'402
- Taux de chômage (moyenne annuelle): 4,2%

Tourisme

- 8 hôtels
- 245 chambres
- 533 lits
- 27'940 nuitées annuelles

Transports

- Nombre de voitures: 11'245
- Nombres de motocycles: 1'398
- Taux de motorisation*: 548 pour 1'000 habitants

Ménages et logements

- Surface moyenne par personne: 40.7m²
- Parc de logements: 11'283
- Permis de construire délivrés entre 2016 et 2020 : 361
- Nombre de logements construits entre 2016 et 2020 : 1'165

VILLE DE NYON - ADMINISTRATION

Ressources humaines

- Visages (fixes et auxiliaires): 651
- Equivalents plein temps (EPT): 353.2
- Collaborat-ric-e-ur-s à plein temps: 206
- Collaborat-ric-e-ur-s à temps partiel: 211
- Accueillant-e-s en milieu familial (AMF): 66
- Auxiliaires (hors AMF): 168
- Retraité-e-s: 169
- Apprenti-e-s: 40

Finances

- Budget global: 215.3 millions de francs
- Endettement: 297.5 millions de francs

* Données 2018

250

préavis déposés
au Conseil com-
munal

Décisions
municipales*

3'854

*01.04.21





Editeur: Ville de Nyon – 2021

Crédits photos: Michel Perret, Ville de Nyon

Illustrations: complexe et parc de Colovray: Localarchitecture, P. Heyraud, Ingphi SA, Energa Sàrl et Citec / parc Perdtemps: Paysagement Localarchitecture, Kung et associés et mrs partner / Passerelles de mobilité douce: Explorations Architecture

Conception et mise en page: Marine Durand, Ville de Nyon

Impression: BSR Imprimeurs SA

Papier: Recystar Polar extra - blanc



www.nyon.ch



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C031954